

RYTHMES ENDIABLÉS OU DANSE MACABRE ?

Le conseil municipal du 27 février dernier a été amené à se positionner sur les rythmes scolaires et a voté majoritairement pour le retour à la semaine de 4 jours.

Une large consultation a eu lieu auprès des parents. Monsieur le Maire avait dit qu'une décision serait prise à condition qu'elle fasse l'unanimité pour l'ensemble des écoles.

Philippe Briand annonçait aussi qu'à titre personnel, il était favorable à la semaine de 4 jours et demi, s'appuyant sur les travaux de chrono biologistes renommés dont le résultat était sans appel sur les bienfaits de ce rythme pour les enfants.

Plusieurs instances allaient être consultées (la ville dispose de 2 écoles maternelles, 2 écoles élémentaires – du CP au CM2 – et 2 groupes scolaires primaires – petite section au CM2). Les parents d'élèves : 1 école maternelle et 1 groupe scolaire favorables aux 4 jours et demi 1 école maternelle, 1 groupe scolaire et 2 écoles élémentaires favorables aux 4 jours. Les conseils d'écoles (comprenant 1 enseignant et un représentant des parents par classe) : ils seront tous favorables aux 4 jours.

Monsieur le Maire convoque une commission générale (réunion de l'ensemble des conseillers à huis clos) avant le conseil municipal du 27 février afin de se positionner, marquant ainsi son impossibilité à prendre la seule décision qui prévalait à savoir le maintien à 4 jours et demi. Un vote à bulletin secret (procédure inhabituelle au conseil !) est organisé avec le résultat de 18 pour les 4 jours, 14 pour le maintien des 4 jours et demi, 1 non prise part au vote. Personne n'ayant osé défendre les 4 jours avant le vote !!! Notre groupe était pour les 4 jours et demi sur le seul critère du bien-être des enfants car nous considérons que c'est lui qui doit rester au centre de nos préoccupations.

Nous regrettons que M. le Maire n'ait pas eu le courage d'imposer sa vision personnelle et politique, quitte à améliorer encore le fonctionnement des activités périscolaires. Mis en minorité (son avis n'a été suivi que par 11 conseillers sur 29) quelles conséquences en tire-t-il ?

Les élus de la liste Saint-Cyr Plurielle